

monte jusqu'aux six pénétrations (abhijñā), que leur intelligence embrasse les trois compréhensions¹, qu'eux-mêmes dans leurs existences pendant les générations à venir, et que leurs parents dans leurs vies antérieures, soient débarrassés des cent entraves et que, comme l'oiseau p'ong, ils se posent sur l'arbre aux fleurs de dragon; qu'ils comprennent l'affranchissement de toute naissance et que, comme l'oiseau fong, ils montent sur l'arbre de la sagesse (bodhidruma); que tous les êtres vivants des cinq voies (gati) participent universellement à cette prospérité.

Wei Ling-ts'ang, contrôleur des offices civils dans la sous-préfecture de Lou-houen².

Estampage 393 (Fig. 617 et 1616)³.

Sous la grande dynastie Tai, la troisième année tcheng-che, le vingt-deuxième jour du douzième mois (21 janvier 507), la femme de second rang Yang, disciple du Buddha, pour le bénéfice de son [père] défunt, a fait une statue de Che-kia (Çākya); elle souhaite que son père défunt naisse en haut dans les cieux et que Mi-le (Maitreya) lui donne le bonheur.

Estampage 394 (Fig. 563 et 1617)⁴.

Fait par Yuan⁵ Sie, roi de Ngan-ting⁶ et ta-tchong-ta-fou sous la sainte dynastie Wei.

Avec respect, pour le bénéfice de ma grand'mère défunte, la concubine douairière Ts'in⁷, de mon père défunt, le grand précepteur impérial, roi

1. Je ne trouve pas d'énumération des trois compréhensions 三達. Les hypothèses qu'on pourrait présenter pour expliquer ce terme sont nombreuses.

2. A 50 li au nord-est de la sous-préfecture de Song 嵩 (préf. de Ho-nan, prov. de Ho-nan).

3. Cf. *HYFPL*, II, 3 a; *KKL*, VI, 9 a; *YFTKCWTM*, II, 3 a.

4. Cf. *Che eul yen tchai kin che kouo yen lou*, V, 7 a-8 a; *P'ing tsin tou pei ki*, II, 12 a-b; *KKL*, VI, 9 b; *YFTKCWTM*, II, 3 a.

5. On a vu plus haut (p. 478, n. 1, que, depuis l'année 496, les Wei avaient adopté le nom de famille Yuan. Le roi de Ngan-ting, faisant partie de la maison impériale, devait porter ce nom de famille.

6. Le premier roi de Ngan-ting 安定王 que mentionne l'histoire (*Wei chou*, chap. XIX, c, pp. 11 b-13 a; *Pei che*, chap. XXIII, p. 10 a-b) était le treizième fils de l'empereur King-mou 景穆, qui mourut en 451, âgé de

vingt-quatre ans et qui reçut le titre posthume d'empereur, bien qu'il n'ait jamais été qu'héritier présomptif. Ce premier roi de Ngan-ting avait pour mère la concubine (tsio-fang) Mong 孟椒房; son nom personnel était Hieou 休; il reçut son titre royal en 468; il mourut le 26 août 494 (*Wei chou*, chap. VII, b, p. 6 b); il reçut le nom posthume de roi Tsing 靖王 (*Wei chou*, chap. XIX, c, pp. 11 b-12 a). Son second fils, qui hérita du titre de roi de Ngan-ting, eut pour nom personnel Sie 燮; il mourut en 514. C'est lui qui est l'auteur de notre inscription de l'an 507; on le retrouvera plus loin dans une inscription de l'année 511 (Estampage 411).

7. Il ne peut être ici question que de la concubine impériale Mong, mère du premier roi de Ngan-ting. Peut-être faut-il considérer le mot Ts'in 親 comme son nom posthume.